



LE RACISME EST PIRE QU'UN CRIME, C'EST UNE FAUTE

par Alfred Métraux

On peut dire du préjugé racial ce que Descartes disait du bon sens, qu'il est la chose du monde la mieux partagée. L'absence de discrimination ouverte n'implique pas l'absence de notions fausses et injurieuses à l'égard d'autres groupes raciaux. Or, le nombre d'individus qui, dans notre civilisation, sont prêts à regarder tous les hommes comme potentiellement égaux et susceptibles des mêmes progrès est extrêmement faible. La question qui se pose pour l'Unesco est de combattre, non seulement le racisme — c'est-à-dire une doctrine —, mais aussi les formes de pensée qui rendent possible l'existence de cette dernière.

En d'autres termes, il s'agit de rompre cette association naïve, mais extrêmement forte, qui existe entre la notion de culture et celle de race. Le racisme existera tant que prévaudra la croyance que les Noirs ont un certain type de civilisation, parce qu'ils sont noirs et ont les cheveux crépus, que les Chinois agissent comme ils le font parce qu'ils ont les yeux bridés et le teint jaunâtre. Tant que l'on parlera en termes mystiques de « l'âme des peuples », du « tempérament des races », d'« instinct social », etc., le racisme ne sera pas près de disparaître.

Les partisans du racisme ont fait constamment appel à la science pour donner une base « objective » à leur propagande. Ce faisant, ils pratiquent une véritable escroquerie intellectuelle, car ils s'appuient sur des théories scientifiques abandonnées de longue date. Cependant, comme ils portent le débat sur le terrain scientifique et se réclament de la science, leur défi doit être relevé par la science et ceux qui la servent. On a objecté que combattre le racisme par des arguments scientifiques était une entreprise vaine, puisque le préjugé de race ne repose pas sur l'ignorance ou sur des connaissances intellectuelles, mais sur des attitudes d'ordre émotif. Ses racines pénétreraient dans le subconscient, où elles s'alimenteraient d'inquiétudes provoquées par des angoisses intimes ou par des soucis d'ordre économique ou social. Il est, entre autres choses, une des manifes-

tations de l'inquiétude de l'homme perdu dans une société mécanisée, qui ne respecte plus sa personnalité.

Ce ne serait donc pas en engageant un débat scientifique que l'on pourrait espérer le détruire, mais uniquement en transformant les conditions économiques des milieux où il se développe, et en veillant à ce que telles mesures législatives soient prises pour empêcher ses abus. Lorsque l'Unesco publie des brochures dans lesquelles des savants de diverses nationalités résumant l'état actuel de la science en matière de race, fait-elle donc œuvre vaine? Nous ne le croyons pas, car peut-on nier que le problème racial soit indissolublement lié au développement de la pensée scientifique?

Les clichés ou les théories pseudo-anthropologiques qui justifient la discrimination raciale ont pour fonction de mettre les consciences à l'aise en donnant à l'injustice la dignité d'un ordre voulu par la science et la raison. Si les vrais hommes de science se taisaient, ils permettraient aux notions les plus fausses et aux mythes les plus naïfs de se transformer en « vérités ». Il importe d'empêcher cette cristallisation de se produire. Si la propagande raciste porte ses fruits — le succès des Nazis à cet égard le prouve — il serait peu sage de lui laisser le champ libre.

L'importance d'une action dans le domaine scientifique s'imposait donc. La notion même de la science est l'un des principes directeurs de notre civilisation, une des idées-forces qui l'animent. Ceux-là mêmes qui l'ont falsifiée et ajustée à leurs fins politiques lui ont rendu indirectement hommage. Il y a entre la science et l'éducation une osmose constante. C'est donc par l'intermédiaire de celle-ci que les attitudes changent.

Or, le racisme n'a guère trouvé d'appui chez les anthropologistes dignes de ce nom. A part quelques défaillances, la plupart des anthropologistes du monde entier ont constamment répudié les doctrines racistes. Ceci n'empêche d'ailleurs pas

les racistes de déclarer antiscientifique toute proposition tendant à établir qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de critère permettant d'établir la supériorité absolue d'un groupe ethnique sur un autre.

Le rôle que joue la science dans la question raciale est amplement démontré par les répercussions de la « Déclaration sur la race », élaborée en 1949 par un groupe de sociologues, d'anthropologistes et de psychologues. Saluée par les uns comme un document libérateur, elle a été reçue par d'autres comme un texte utopique, sans rapport avec la réalité. Pour que l'objectivité de l'Unesco ne pût être soupçonnée, il fut fait appel à un second groupe de savants, composé cette fois exclusivement d'anthropologistes et de généticiens, qui rédigèrent une seconde déclaration (1951), dont la teneur diffère très peu de la première. Elle n'a été publiée qu'après avoir été soumise à une centaine de savants qui ont été invités à la critiquer dans ses moindres détails. Les commentaires, favorables ou défavorables, qu'ils firent à son sujet ont été réunis dans une brochure qui contient le texte de la Déclaration, « Le Concept de Race — Résultats d'une Enquête ».

Le problème, à mon sens un faux problème, qui hante les esprits est celui des aptitudes mentales différentes exhibées par les races qui constituent l'espèce humaine. C'est sur ce point de la Déclaration que généticiens et anthropologistes sont le plus loin de s'entendre. Tout d'abord, l'état de la science ne permet pas d'établir la façon dont les aptitudes mentales se transmettent, et on est loin de pouvoir isoler les gènes qui les déterminent comme on commence à le faire pour les groupes sanguins. D'autre part, il est difficile et même impossible de faire la part du milieu dans la formation de l'intelligence et du talent.

Plus grave est le peu de cas qu'il est fait de l'histoire dans les discussions concernant les différences raciales. On parle des aptitudes raciales comme si elles s'étaient manifestées de tous temps sans aucune variation. C'est pourquoi

(Suite
au verso.)

L'HOMME A PRÉJUGÉS EST UN ÊTRE PRESQUE AUSSI PATHÉTIQUE QUE SA VICTIME

(Suite de la page 3.)

aucune affirmation de la Déclaration ne nous paraît plus conforme à la réalité que celle qui rappelle que « l'on a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des changements du type racial. Les études historiques et sociologiques corroborent ainsi l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'interviennent guère dans la détermination des différences sociales et culturelles entre groupes humains ».

Le racisme a pris une forme exacerbée au moment précis où les faits historiques et les recherches scientifiques en donnent le démenti le plus flagrant. Les historiens de l'avenir considéreront peut-être comme la révolution la plus importante et la plus significative de notre époque, celle qui pousse les peuples de couleur dans l'orbite de notre civilisation. La marche rapide des peuples des cinq parties du monde vers un type de civilisation matérielle unique est un événement immense, dont la portée nous échappe encore. Or, que peuvent valoir les doctrines racistes au moment où les races humaines donnent l'exemple de leur plasticité et de leur faculté d'adaptation?

Ils s'agrègent à nos écrivains, à nos chercheurs

Ces faits, qui devraient attirer l'attention de tous ceux qui suivent les événements mondiaux, sont aussi ou plus éloquents encore que toutes les conclusions scientifiques, mais la force de la routine est telle que l'on continue à porter des jugements de valeur qui correspondent à des faits et à des théories depuis longtemps dépassés. Raisonner de l'Afrique et de ses habitants, en 1953, comme on le faisait en 1853, est une manifestation d'ignorance impardonnable. Néanmoins, le réveil de l'Afrique, la formation sous nos yeux d'élites indigènes de plus en plus nombreuses sont des phénomènes que les racistes conscients ou inconscients oublient ou préfèrent oublier.

Une des tâches que l'Unesco se propose consiste précisément à étudier et à faire connaître les conditions dans lesquelles se réalise pour tant d'évolués ce passage d'un type de civilisation archaïque à la complexité de notre civilisation industrielle. Que restera-t-il de ces innombrables écrits tendant à prouver l'incapacité des Noirs à certaines formes de la vie intellectuelle lorsque des contingents de plus en plus nombreux de Noirs se seront agrégés à nos écrivains, nos ingénieurs, nos chercheurs et nos parlementaires?

L'Africain qui réussit, comme le cas s'est produit récemment en Angleterre, à récolter les plus hautes distinctions dans le domaine des humanités a un double mérite. Tout d'abord celui d'avoir triomphé dans une épreuve difficile et ensuite d'avoir surmonté des handicaps nombreux qui ne s'offraient pas aux compétiteurs européens. Nous savons tous par expérience combien il en coûte de s'assimiler une culture, même très voisine de la nôtre. Qu'on se représente alors la somme d'efforts et l'intelligence nécessaires pour s'incorporer à une civilisation qui est fondée sur une structure sociale et une conception de la vie aussi éloignées que le sont l'une de l'autre les civilisations européennes et celles de l'Afrique traditionnelle. Le ferment intellectuel qui se manifeste aujourd'hui en Afrique et en Asie et qui se traduit par la modernisation rapide des institutions et de la vie économique de plusieurs régions

africaines n'est-il pas la négation du mythe racial?

Les relations raciales ne se déroulent pas toujours sous le signe de l'antagonisme. Même dans les pays où sévit le racisme, le gouvernement ou des groupes de citoyens ont essayé, par différentes mesures, de faciliter les rapports entre races et de mettre fin aux abus et aux injustices. La valeur effective de ces mesures demandait à être jaugée et leurs résultats étudiés.

La discrimination dessèche et appauvrit

UNE des questions essentielles qui se posent dans la lutte contre le racisme est celle de l'effet d'une législation punissant comme délit tout acte discriminatoire fondé sur l'appartenance raciale. Les adversaires de ce type de législation ont toujours prétendu que les mœurs étaient plus fortes que la loi et que le préjugé racial ne pouvait être maté par des textes législatifs. Les expériences qui ont été faites dans différents Etats américains indiquent très nettement que les lois antidiscriminatoires ont eu des résultats heureux, même si, par elles-mêmes, elles ne modifient ni les préjugés, ni les attitudes fondamentales.

La politique d'assimilation poursuivie envers des groupes ethniques différents a connu de grands succès dans certains pays tels que le Mexique qui, depuis un siècle, a entrepris d'« intégrer » sa nombreuse population indigène. Les progrès accomplis par les Noirs des Antilles françaises, libérés de l'esclavage en 1848, méritaient d'être étudiés de près. De ces travaux, dont nous ne citons que quelques exemples, se dégageront un certain nombre de constatations et de corrélations qui permettront de dire dans quel sens et en vertu de quelles mesures deux groupes qui étaient séparés par la race et le type de civilisation peuvent finalement fusionner et former un tout.

Aucune civilisation n'a eu à regretter de s'être montrée accueillante à d'autres peuples. Ceux-ci l'ont amplement repayée de son intérêt et de sa générosité en l'enrichissant par leurs contributions. La littérature anglaise et la littérature française ne comptent-elles pas aujourd'hui de nombreux écrivains noirs? Tout permet de croire que, dans un avenir sans doute prochain, la participation des Noirs aux activités artistiques et scientifiques n'ira qu'en s'accroissant. La discrimination, et la persécution raciales dessèchent et appauvrissent les sociétés qui cherchent à conserver ce mythe : la vertu de la « pureté » raciale.

Les Eglises, alliées puissantes de l'antiracisme

LES doctrines racistes sont, non seulement en opposition avec l'état actuel de la science, mais font bon marché des principes qui sont à la base des grands systèmes religieux et philosophiques. Dans une attaque globale contre le racisme, ceux-ci ne sauraient être négligés. Toutes les religions universalistes sont, par définition, antiracistes, du simple fait qu'elles s'adressent à l'ensemble des hommes, mais le message de fraternité humaine contenu dans leur enseignement est trop souvent ignoré.

Il n'est donc pas inutile, dans la lutte contre tous les racismes, de rappeler les doctrines et les textes qui proclament l'égalité des

hommes devant Dieu et condamnent, souvent en termes sévères, le mythe de la race, en exaltant la dignité et la valeur de l'homme, quelle que soit son apparence physique. Les Eglises — ce mot étant pris dans le sens le plus large — sont donc des alliées puissantes dans la lutte contre la discrimination et le préjugé racial. C'est pourquoi l'Unesco s'est adressée à des représentants éminents des grandes confessions religieuses pour leur demander de présenter, sous une forme simple et succincte, la position qu'elles ont prise face au problème racial. Une nouvelle collection de brochures, « La question raciale devant la pensée moderne », présentera tour à tour les points de vue catholique, protestant, juif, musulman, bouddhique, etc.

Ce numéro du « Courrier » contient deux articles sur la position de l'Eglise vis-à-vis du problème des races, écrits respectivement par le Révérend Père Congar, l'une des voix les plus autorisées du monde catholique, et par W. A. Visser't Hooft, Secrétaire général du Conseil Œcuménique des Eglises. Des textes se rapportant au même sujet et écrits par les mêmes auteurs, paraissent dans deux brochures publiées par l'Unesco (Voir bibliographie, page 18).

Ces textes et les faits qui seront ainsi mis à la disposition du public sont destinés à revêtir une signification nouvelle devant l'intolérance et le fanatisme de notre temps. Ils sont destinés à toucher les consciences et à créer dans les esprits les plus prévenus ce malaise et ce doute sans lesquels il n'y a pas de changement d'attitude possible. Les efforts déployés à notre époque contre le racisme ont beaucoup de points communs avec ceux qui, il y a un siècle et demi, étaient dirigés contre l'esclavagisme, une institution qui, elle aussi, paraissait voulue par les lois de la nature et de la raison. Aujourd'hui, ces polémiques nous paraissent naïves et nous avons peine à comprendre les passions qu'elles ont autrefois suscitées. Certes, les lois économiques ont joué contre l'esclavage, mais il n'aurait pas été abattu si tôt si l'opinion publique n'avait pas été amenée à considérer son existence comme honteuse.

Une curieuse impression de « credo quia absurdum »

IL en est de même dans la lutte contre le racisme, et comme le sociologue Gunnar Myrdal l'a fort bien dit : « Le fait que l'homme blanc, qui aujourd'hui défend la discrimination, décrive ses motifs comme étant des « préjugés » et dise qu'ils sont « irrationnels », n'est pas sans avoir une signification importante. Les croyances populaires qui justifiaient le système de caste ne sont plus respectables d'un point de vue intellectuel. On ne les trouve plus dans les ouvrages ordinaires, les journaux et les discours. Elles mènent une existence clandestine dans la pensée ou les propos quotidiens. Lorsqu'elles sont exposées à la lumière du jour, elles font figure honteuse et minable. Tous ceux qui possèdent des titres universitaires savent qu'elles sont fausses. Ceux qui n'ont reçu qu'une faible éducation sentent confusément qu'elles sont désuètes. Il existe aujourd'hui une curieuse impression de *credo quia absurdum* qui flotte aujourd'hui sur le système de croyances qui étaient la discrimination raciale. Ceci fait de l'homme à préjugés un être presque aussi pathétique que sa victime noire. »

